CR - REUNION GROUPE DEPARTEMENTAL EPS – 27 septembre 2024 – Seurre  
\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Présents : A. Belot – J. Ponthieux – T. Baconnet – C. Steimetz – C. Hudry – A. Dauch – C. Guyot – V. Camus – C. Defaut – S. Benoit  
Invitées : N. Roblin – C.Garnier

**1. Priorités nationales : point départemental et développement SRAV – AA et Savoir nager**

- Natation

a. Bassin mobile

- Présentation par Noémie Roblin (SDJES) de la structure à partir d’une vidéo.  
- Retour sur les communes ayant accueilli la structure avec témoignages des CPC concernés  
les retours sont très positifs sauf pour Auxonne suite au problème technique à ce jour résolu.  
- Année scolaire 2024-2025 : implantation sur les communes de Talant – St Jean de Losne – Liernais   
Des échanges entre la SDJES et la commune de Gevrey Chambertin sont en cours.  
- Les CPC rappellent qu’ils doivent être mis dans la boucle des échanges avec les collectivités pour être informés et communiquer auprès des écoles.  
  
 b. Point sur « les écoles sans natation »

Il est important de compléter l’enquête en ligne pour permettre à la SDJES de cibler les territoires « sans natation » pour les élèves et démarcher les collectivités susceptibles d’accueillir la structure.  
<https://rectorat.oo.ac-dijon.fr/Products/Files/DocEditor.aspx?fileid=106073>  
  
 c. Outil départemental recueil ASNS (non évoqué)

Proposition d’un outil en ligne permettant de recenser les ASNS validées.  
 https://rectorat.oo.ac-dijon.fr/Products/Files/DocEditor.aspx?fileid=107385&doc=bW9IYzJTQ1RqRVhvSjZnY2kyb05mdmlzbVY3b2JxanJLZmRNY3J5anNYTT0\_IjEwNzM4NSI1  
  
 - SRAV

1. Atelier mobile SRAV

- Présentation par Noémie Roblin (SDJES) – la référente est Christelle Garnier (absente)  
- Les partenaires de ce dispositif  sont : l’association des maires ruraux de Côte d’ Or- Le comité départemental de cyclisme – le Conseil départemental – la SDJES et l’ Education nationale.  
- L’atelier a fait l’objet d’une présentation au congrès des maires ruraux de France qui s’est tenu à St Julien les 27 – 28 et 29 septembre 2024. Mr Vanderstuyf a été présent avec l’ensemble des partenaires.  
- Son fonctionnement se rapproche de celui du bassin mobile ; les collectivités sont décisionnaires.  
Le coût est d’environ 1000 euros/semaine.   
Génération vélo subventionne à hauteur de 50% lorsque le bloc 3 est enseigné.   
La personne référente est Romane Petit du CD de cyclisme : romane.petit.ffc21@gmail.com  
Le camion est fourni avec le matériel et un mécanicien cycle, l’éducateur encadrant ;   
L’enseignement des trois blocs est possible   
Un encadrant en plus pour le bloc 3 peut être mis à disposition. C’est du « clé en main ».  
- L’ atelier SRAV mobile est opérationnel dès cette rentrée scolaire.  
- Les directeurs ont été informés dans la lettre des directeurs du mois d’octobre où figure le lien suivant :  
<https://e-prim21.cir.ac-dijon.fr/wp-content/uploads/sites/44/2024/10/Octobre-2024_lettre_directeurs.pdf>

b. enquête départementale SRAV

Tout comme pour la natation, il est important de compléter l’enquête en ligne pour permettre à la SDJES de cibler les territoires dans lesquels l’atelier pourrait intervenir.  
 <https://rectorat.oo.ac-dijon.fr/Products/Files/DocEditor.aspx?fileid=97451&doc=WGdHemJTa1JiUjZkRmJGZXBPRzNkbWQxL3I4aVF4b1BMbldaUEFtN0lEQT0_Ijk3NDUxIg2>

*Information :2 écoles sont subventionnées pour des cours d’écoles actives (Baigneux les Juifs et Cessey sur Tille)*

**2. Pratique natation -** 6 pratiquants

**3. Question de la formation des enseignants pendant les vacances scolaires :**

Sophie Antémi a tenu à informer l’ensemble des membres du groupe départemental présents qu’elle et Thomas Baconnet avaient été contactés par monsieur Grenier pour assurer des stages de formation pendant les périodes de vacances. La question a été débattue collectivement.

* Point positif : rémunération attractive
* Remarque : cette année l’EPS bénéficie de 16 journées de formation ce qui paraît satisfaisant
* 3 problématiques sont soulevées : si ces stages pendant les congés ont lieu
* quel devenir pour ceux inscrits au pdf par la suite
* Combien d’enseignants formés ?
* Quel contenu de formation ? le temps d’observation d’élèves dans l’activité n’est plus possible, la pratique des enseignants en piscine non plus.

Les CPC remercient Sophie Antémi d’avoir communiqué cette information  
 Sur le contenu, chacun est libre de répondre favorablement à cette demande  
 Sur la forme, il est regrettable que cette demande ait été ciblée sur 2 CPC en particulier

**4. Réglementation**  
- Le guide départemental IETS ainsi que les annexes actualisées ont été déposées sur le site départemental. La validation et la mise en ligne sur E’ Prim vont arriver.   
Sur le contenu, des évolutions sont apparues ; il s’agit d’en tenir compte.  
Les documents ont été déposés le jeudi 2 octobre.- le répertoire départemental des conventions de partenariats évolue : il sera désormais départemental et la classification par circonscription disparaît.

**5. Formation**

* Stages de formation (PDF) :   
  > Candidatures : délai : 4/10/2024 : elles sont nombreuses
* les tableaux de stagiaires seront mis en ligne pour être complétés par les CPC
* tous les stages seront conçus selon une trame commune : théorie – observation – pratique – encadrement (TOPE)

> Lieux et formateurs sont définis sauf pour le stage EPS/Santé  
> Elaboration des contenus ; 2 demi-journées de préparation sont programmées le 11 et 15 octobre (matin)  
> stage EPS/Santé : 4 jours - 1 journée par champ d’apprentissage  
> l’ USEP participera aux stages SRAV et EPS/Santé

*Information : USEP  
Il existe une commission maternelle à l’USEP à laquelle les CPC en charge des missions EPS sont conviés.   
C. Pascual et C. Chapuis Rousselle en seront informées.  
La prochaine commission se tiendra le 27/11/2024.*

*L’assemblée générale de l’USEP aura lieu le mercredi 9 octobre à 17h.*